

## FICHE N°3 - OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

### Objectifs

La notion d'objectif pédagogique est apparue vers 1970. Les grandes opérations de l'analyse des performances des élèves ont débuté dans les années 1980. La notion d'évaluation apparaît dès 1985 ; elle remplace alors le terme « appréciation scolaire ».

Les objectifs pédagogiques sont « tout ce qu'un individu doit apprendre ».

Les objectifs se situent « du point de vue de l'enseignant » : ils montrent une intention pédagogique de l'enseignant à l'égard de l'apprenant.

Aujourd'hui, les objectifs sont définis selon :

- Le **niveau d'activité intellectuelle** (connaissance, analyse, compréhension...)
- Le **type d'apprentissage** (méthode, stratégie, attitude...)
- Une **catégorisation des opérations cognitives et affectives** (savoir, savoir-faire, savoir-être).

#### a) La formulation des objectifs pédagogiques

Robert Franck Mager (1962) dit que la formulation des objectifs doit respecter 3 critères :

- **Décrire le comportement observable** de l'élève attestant l'apprentissage.
- **Décrire les conditions de réalisation** du comportement attendu.
- **Préciser la performance minimale** à atteindre.

Cela revient à définir les objectifs pédagogiques en termes de **comportements observables** et de **résultats attendus pour évaluer le degré d'atteinte des objectifs** et **ajuster les stratégies d'enseignement** (// thèses behavioristes). La pédagogie « par objectifs » supprime le flou des pratiques élitistes d'autrefois. Cependant, elle est tout de même accusée de provoquer une **atomisation des apprentissages**, c'est-à-dire qu'elle supprime toute dimension affective ou personnelle.

#### b) Redéfinition des objectifs par Jean-Louis Martinand

En 1980, le pédagogue Jean-Louis Martinand propose de **redéfinir les objectifs** en partant des obstacles rencontrés par les élèves. Il souhaite réorganiser l'enseignement autour de **situations-problèmes**. Cette approche se base sur la « **construction de concepts** »\* par les élèves (\***concept : savoirs et procédures de réalisation de la tâche**).

#### c) Type et hiérarchisation des objectifs

Aujourd'hui, les programmes scolaires donnent des objectifs répartis en trois catégories :



# FICHE N°3 - OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Les **savoirs** : Exemple : « distinguer un complément du verbe d'un complément du nom »
- Les **savoir-faire** : Exemple : « s'appuyer sur des mots de liaison pour comprendre... ».
- Les **savoir-être** : Exemple : « participer à un débat en respectant les tours de parole ».

Le socle commun définit des objectifs de connaissances (**savoirs**), de compétences (**savoir-faire**) et d'attitudes (**savoir-être**).

S'il y a plusieurs objectifs conjoints dans une progression, il est important de les hiérarchiser :

1. **Objectif général** : objectif de fin de cycle ou de l'année
2. **Objectif intermédiaire** : objectif de séquence intégré à la progression, et qui permet d'atteindre l'objectif général.
3. **Objectif spécifique** : objectif de séance.

Les objectifs 2 et 3 sont définis par l'enseignant dans le cadre de la progression de l'année et de la progressivité de la séquence.

## d) L'évaluation

Évaluer des apprentissages, c'est vérifier le passage d'un état de connaissances initial à un état de connaissances final. Quand on éprouve des difficultés à évaluer un enseignement, c'est parce qu'il fait appel à des « comportements non observables », qui mettent en synergie le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Dans ce cas, on va plutôt recourir à la notion de **compétences**.

## Compétences

Dès 1960, **B. S. Bloom** théorise la notion de compétence. Aujourd'hui, son approche purement behavioriste (= comportementale) a laissé place à une approche plus nuancée : on admet que la compétence renvoie à des activités mentales complexes.

Une **compétence** est « l'ensemble des comportements potentiels (affectifs, cognitifs, psychologiques) qui permettent à un individu d'exercer efficacement une activité considérée généralement comme complexe ». La compétence se situe du « point de vue de l'élève » : c'est un savoir ou savoir-faire que l'apprenant doit intégrer.

## a) Ce qu'implique la notion de « compétence »

La notion de compétence implique l'**autonomie de la maîtrise**. Cela passe par la mise en synergie des :

- **Savoirs** : Exemple : connaissances déclaratives dans la terminologie cognitiviste
- **Savoir-faire** : Exemple : connaissances procédurales dans la terminologie cognitiviste
- **Savoir-être** : Exemple : attitudes requises dans la terminologie cognitiviste



## FICHE N°3 - OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

### b) Acquisition d'une compétence

*Darvagne et Noyé* rappellent que c'est le **résultat obtenu dans le travail qui est révélateur de la compétence** (c'est aussi dans ce but que les enseignants doivent remplir les livrets de compétences).

Pour *Philippe Meirieu*, « **chercher à faire acquérir une compétence à un sujet** », c'est **organiser, pour lui, une situation d'apprentissage. C'est donc :**

- **Identifier** une tâche mobilisatrice qui va « mettre le sujet en route »
- **Repérer** l'obstacle dont le franchissement permettra d'effectuer un progrès décisif
- **Prévoir l'ensemble des ressources et des contraintes** qui permettront au sujet de surmonter lui-même l'obstacle
- **Accompagner** l'activité de l'apprenant en mettant en place des procédures de réflexion sur son activité (ce qu'on nomme la métacognition)
- **Avoir en ligne de mire, tout au long de la démarche, l'objectif en termes de compétence réinvestissable** par le sujet, à sa propre initiative, dans des situations du même type ».

En d'autres termes, si l'on souhaite faire acquérir une compétence à un élève, il faut :

- **Prévoir une entrée en matière, un élément déclencheur** pour « préparer à l'apprentissage »
- **Ne pas perdre de vue qu'on apprend de ses erreurs** et que **les obstacles sont nécessaires** à la réflexion
- **Ne pas « donner la réponse »** mais **favoriser la réflexion** en aiguillant l'apprenant
- **Ne pas oublier que l'étayage du maître est indispensable.**
- **Penser à l'objectif final sans le perdre de vue** : l'apprenant devra être capable de **réinvestir la compétence acquise** dans d'autres domaines.

### c) Compétence et métacognition

La construction de la compétence est fondée en partie sur la **métacognition**. Pour cette raison, le **transfert des savoirs** déclaratifs et procéduraux est **possible**, dans les situations où ils sont transférables. La compétence reste forcément circonstancielle, mais c'est son **niveau d'expertise** qui garantit son transfert dans d'autres domaines.

**Un élève qui est conscient qu'il sait, et qui sait comme s'y prendre pour réaliser une tâche accède à l'autonomie. Il pourra réutiliser ce qu'il a appris dans d'autres situations (scolaires ou extra-scolaires).**

